Sérialisation des médicaments : plus de sécurité pour les patients ?

La sérialisation des médicaments vise à assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité face à un trafic de médicaments contrefaits en constante progression. Depuis le 9 février 2019, chaque nouvelle boîte de médicaments dispose d'un numéro de série, qui est enregistré dans une base de données nationale et européenne. Grâce à cette technologie, le patient bénéficie d'un accès encore plus sécurisé aux médicaments de qualité.

1 médicament sur 10
vendus dans le monde est une contrefaçon.

Entre 200 000 et 400 000 euros
Coût moyen pour adapter une seule ligne de production au dispositif de sérialisation à la boîte.

Source : Leem

100 QUESTIONS